58me Année — Nouvelle Série — No 382 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 16 MAI 1953.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

M. Emile PARET

est élu pour la sixième fois Maire de SISTERON

Après le scrutin de ballottage c'est le Dimanche 10 Mai qu'a eu lieu la première séance du Conseil Municipal. Cette réunion des nouveaux élus a pour but l'élection du Maire, des deux adjoints et la désignation des membres des différentes commissions.

M. Emile Paret, en qualité de Maire sortant, fait l'appel des membres et cède la présidence au doyen d'âge M. le Docteur Tron. La Docteur Niel, en qualité de plus jeune de l'Assemblée, est désigné comme secrétaire.

Le Docteur Tron, dans son discours, montre sa satisfaction de présider cette assemblée. Il adresse tout d'abord des paroles émues à la mémoire d'André Massé, décédé si brutalement, et demande qu'on observe une minute de silence à sa mémoire.

En terminant il souhaite que le nouveau Conseil Municipal travaille dans une parfaite entente pour le bien de la ville.

M. le Docteur Tron déclare ensuite que l'assemblée va procéder à l'élection du Maire.

Au nom des élus de la Liste Républicaine d'Action Sociale, M. Julien présente la candidature de M. Paret, tandis que pour les élus de la Liste d'Union Républicaine, la candidature du Docteur Niel est présentée par M. Roman.

On procède au vote et, au premier tour M. Emile Paret est réélu Maire de Sisteron par 13 voix sur 20 votants, 5 voix au Docteur Niel et 2 bulletins blancs.

M. Emile Paret prend alors la présidence et adresse ses remerciements pour la confiance que l'on vient de lui renouveler à la direction de l'administration de la ville. Il adresse un hommage à la mémoire d'André Massé.

Il est procédé ensuite à l'élection du premier et deuxième adjoint.

M. Elie Fauque est désigné comme premier adjoint par 12 voix sur 20 votants et 8 bulletins blancs, et M. Danton Sias est également désigné comme deuxième adjoint par 12 voix sur 20 votants, contre 1 voix à M. Raoul Bouchet et 7 bulletins blancs.

L'assemblée procède ensuite à la désignation des commissions dont la composition est la suivante :

Commission des Finances (7 membres) : M. Chautard Armand, Thélène A., Julien F., Fabre Jules, Tron Léon, Me Perrin, Brémond F.

Commission des Travaux (7 membres): Chaix Edouard, Richaud Maurice, Jouve E., Reynaud A., Bouchet Raoul, Me Perrin, Roman J.

Commission des Ecoles (7 membres) : Julien F., Brémond F., Chaix E., Richaud M., Dr Tron, Jourdan, Tron Léon.

Commission d'Assistance (7 membres) : Thélène A., Chautard A., Richaud M., Maffren D., Me Perrin, Bouchet R., Jourdan.

Commission des Sports et Fêtes (5 membres) : Chaix, Chautard, Jouve, Roman, Dr Niel.

Commission de Bienfaisance (3 membres) : Chautard, Thélène, Bouchet Raoul.

Commission de l'Hôpital (2 membres) : Maffren D. et Dr Niel.

Commission du Canal (2 membres) : Reynaud et Jourdan.

Commission du Personnel (4 membres) : Brémond, Richaud, Julien et Tron Léon.

Après la nomination des membres dans les différentes commissions, M. Paret, Maire, invite tous les élus à l'entente et l'union pour la prospérité de la ville et termine en criant : Vive Sisteron ! Vive la République !

EN MARGE DE CETTE ELECTION

Pour la désignation de la Commission de l'Hôpital, le groupe de la liste Paret annonce que les deux membres pour représenter l'Assemblée Communale au Conseil d'Administration de l'Hôpital sont désignés. Ce qui provoque un étonnement de la part du Docteur Niel. C'est alors que les élus de la liste Niel et les élus de la liste communiste provoquent une demande de suspension de séance et ils reviennent en séance après avoir décidé de ne participer à aucune des Commissions si le Docteur Niel n'est pas maintenu comme administrateur de cet établissement municipal.

Les membres de la liste Paret, à leur tour, demandent une suspension de séance pour se concerter et ils reviennent en séance ou leur porte-parole, M. Julien, annonce que dans un but de conciliation et d'apaisement, le groupe consent à ne prendre qu'une place à l'Hôpital.

Ce qui donne comme représentants de la Municipalité à l'Hôpital, M. Daniel Maffren, ancien premier adjoint, et le Docteur Niel.

***

A cette réunion de l'installation du Conseil Municipal, il a été très remarqué qu'à chaque suspension de séance les élus de la liste communiste et les élus de la liste Niel ne faisaient plus qu'un seul groupe et délibéraient d'un commun accord.

***

Les élus de la liste Niel et les élus de la liste communiste ont fait inscrire sur le procès-verbal de séance, des réserves sur l'élection du Maire, estimant que l'Assemblée Communale doit se composer de 21 membres et non de 20 pour élire le premier magistrat de la ville.

Chacun sait que c'est le décès de M. André Massé qui pose ce délicat problème.

***

Nous publions ci-dessous les remerciements de la Liste Paret.

REMERCIEMENTS

Les candidats de la Liste Républicaine d'Action Sociale et de Défense des Intérêts Locaux (liste Paret) remercient bien sincèrement les électrices et les électeurs qui ont bien voulu les honorer de leur confiance au scrutin de ballottage. La moyenne des voix a été accrue dans de notables proportions.

Si quelques-uns de nos camarades n'ont pas atteint le nombre de voix nécessaires pour être élus, ils n'en demeurent pas moins de fidèles et ardents républicains défenseurs de la Liberté et de la Paix.

Par votre vote, nous avez permis de maintenir une Municipalité qui a toujours défendu et protégé les humbles et les déshérités, géré les affaires communales sans démagogie, avec le souci primordial de ne pas charger outre mesure le contribuable. Elle ne déviera pas de cette ligne de conduite.

La fièvre électorale, malgré quelques soubresauts, est maintenant tombée, il reste le travail. Nos élus s'emploieront de leur mieux à mériter la confiance que vous avez bien voulu leur accorder.

Encore une fois Merci !

Vive Sisteron, toujours plus belle et plus accueillante !

Vive la République des humbles et des Travailleurs !

***

Parmi les anciennes personnalités politiques du département qui se sont présentées aux élections municipales nous apprenons que M. Raoul Anglès, ancien député de Sisteron, vient d'être nommé Maire de Reillanne.

Les obsèques de M. Hippolyte SUQUET

Afin d'être agréable à nos lecteurs nous publions ci-dessous les discours prononcés sur la tombe de M. Suquet, par Mme Massot-Devèze, au nom des amis du défunt, et par M. Levesque, au nom des Anciens Combattants et Victimes de la guerre.

Il faisait d'ailleurs ce jour-là un mistral très fort qui ne permettait pas au public d'entendre ces discours.

Nous publions aussi, à la suite, le discours de M. Paret, Maire de Sisteron, sur la tombe de M. André Massé dont les obsèques ont eu lieu le même jour et qui venait d'être élu Conseiller Municipal.

Discours de M. Levesque

Au nom des A. C. je viens m'acquitter du devoir qui m'incombe et dire un dernier adieu à notre camarade, et peut-être mieux qu'un camarade, un ami.

C'est avec la plus grande peine que nous avons appris la fin de notre secrétaire-adjoint de l'Amicale des A. C. de Sisteron.

M. Suquet était un fidèle de nos manifestations et déplacements. Il aimait se retrouver au milieu de ses anciens camarades. Il appréciait l'esprit de franche amitié qui anime toutes nos manifestations.

C'est une perte sensible pour notre société car il ne manquait jamais une occasion de nous adresser ses encouragements.

M. Suquet a fait la guerre 14-18 avec le 55me Régiment d'Infanterie comme sergent mitrailleur. Pendant les jours de repos, en sa qualité d'avocat, il défendait les camarades en prévention de conseil de guerre et de par sa belle plaidoirie obtenait de nombreux acquittements.

M. Suquet a passé la plus grande partie de sa vie à Paris, puis notre camarade est revenu dans les montagnes de son pays natal, le champ de l'éternel repos.

Après le sol de la patrie qu'il défendit vaillamment, c'est bien la terre maternelle qui doit recueillir et recevoir ceux qui sont tombés héroïquement pour son salut.

Camarade Suquet, venez dormir ici votre dernier sommeil et acceptez de recevoir comme lorsque nous étions sous les armes, mon dernier salut.

Après les témoignages de sympathie à Mlle votre fille et à toute votre famille, les Anciens Combattants ajoutent l'expression de leurs sincères condoléances.

***

Discours de Mme Massot-Devèze

Mesdames, Messieurs,

Devant cette tombe qu'un brutal accident a ouverte trop tôt, je viens en mon nom comme en celui de tous les amis qui le pleurent, apporter au cher M. Suquet un suprême témoignage d'affection et de regret.

Issu d'une vieille et honorable famille de bourgeoisie sisteronnaise où l'on était traditionnellement notaire, avocat ou prêtre, Hippolyte Suquet, dont le père, député de Sisteron, représenta si dignement les Basses-Alpes au Parlement, était lui-même un fin lettré et un savant juriste. Après de fortes études classiques, il conquit son grade de Docteur en Droit et fut pendant de longues années Officier Ministériel à Paris. Mais ce juriste était surtout poète et les belles-lettres qu'il a cultivées avec bonheur l'attiraient bien plus encore que le Droit où pourtant il excellait. Il connut presque toutes les célébrités littéraires de son temps qui l'apprécièrent à sa valeur et qui ont entretenu jusqu'au bout avec lui de constantes relations.

Ardent patriote, il fit vaillamment son devoir de Français pendant la guerre de 1914-18 et sans chercher à utiliser ses influentes relations de famille pour obtenir un poste moins dangereux ou un grade plus élevé, il combattit comme sous-officier d'infanterie dans les tranchées de l'Argonne et de Verdun.

La Paix signée et l'âge venu, il quitta la Capitale, qui offrait cependant tant d'attraits pour un lettré comme lui, pour venir se fixer parmi nous dans le pays de son enfance, ce Sisteron qu'il aimait tant et où il a voulu vivre ses dernières années.

Simple et affable, M. Suquet sous des dehors volontairement modestes cachait les plus belles qualités d'esprit et de cœur. Presque détaché des contingences terrestres, il oubliait les tristes réalités de l'existence en vivant presque constamment dans le monde enchanté de la Pensée pure et de la Poésie. Sa bonté d'âme était telle qu'il trouvait toujours une excuse aux manquements et aux erreurs d'autrui et pouvait à peine concevoir une mauvaise intention chez les autres. Sincèrement attaché à ses amis, il était bienveillant pour tous, aussi jouissait-il de la sympathie générale. On apercevait avec plaisir sa silhouette familière dans les rues de notre ville et on lisait avec intérêt les jolies chroniques qu'il donnait presque chaque semaine au « Sisteron-Journal ».

Après le cruel bombardement qui causa tant de ruines et de deuils parmi nous, il fut à mes côtés pour fonder notre Association des Sinistrés qui a rendu tant de services à nos compatriotes malheureux. Il en est resté jusqu'à sa mort le dévoué Secrétaire Général et je perds en lui le meilleur des collaborateurs.

Puissent les témoignages unanimes d'estime et de sympathie donnés à la mémoire du regretté M. Suquet, adoucir la grande douleur de sa fille à qui j'adresse, ainsi qu'à toute sa famille, mes condoléances émues et bien sincères.

Je dois faire connaître aujourd'hui que le 18 Janvier 1947 M. Suquet m'écrivait la lettre suivante qui était comme une sorte de testament spirituel : « Puis-je vous présenter Madame, une requête de poète ? une demande et une prière que je voudrais savoir à l'avance exaucée ? puis-je exprimer un désir, formuler un souhait ?

Comme vous êtes toujours active, énergique, pleine de vie, et aussi beaucoup plus jeune que moi, il est vraisemblable que je partirai bientôt le premier, car je suis même étonné d'être encore de ce monde.

J'avais bien spécifié dans mes dispositions testamentaires que je ne voulais sur ma tombe ni fleurs ni couronnes, ni surtout de discours. Eh bien ! j'ai changé d'idée. J'ai toujours éprouvé pour vous beaucoup d'estime et de sympathie, aussi vous serais-je très reconnaissant de bien vouloir comme Oraison Funèbre, lire, en dernier souvenir sur ma tombe familiale « Mes adieux au Pays de Sipcène », sûr d'avance que vous exaucerez mon dernier vœu.

Voulant maintenant respecter la promesse que je fis alors à notre ami défunt, je vais lire ces « Adieux » si poétiques et si touchants où vibre son grand amour pour notre Pays. Les voici :

MES ADIEUX AU PAYS DE SIPCENE

Et mon testament de poète que je serais heureux d'entendre réciter le soir même où je rentrerai dans le redoutable inconnu.

LA VOIX DE LA TENDRESSE ET DU PAYS NATAL

J'aurai plus d'une fois rendu grâces aux Dieux
D'avoir reçu le jour et sa lumière aimée
Dans ce recoin perdu de petite Idumée
Car ce nom supposé — qui sait — te convient mieux !

O mon petit pays, je te fais mes adieux !
Selon la loi fatale, obscure accoutumée
Je ne serai bientôt que cendre inanimée
Mais au moins devant toi j'aurai fermé les yeux !

Et vous les remplirez mes prunelles éteintes
Paysages du soir, aux douces demi teintes
Avec tous vos contours faiblement éclairés

Je l'emporte avec moi dans l'absolu mystère
Dans l'ultime sommeil que l'on fait dans la terre
Et dans ma main raidie, entre mes doigts serrés.

En me la murmurant ma dernière prière
Et dans le souvenir de ces cieux adorés
Je l'emporte avec moi la hauteur de lumière !
Et les hauteurs de rêve aux silences dorés !

Et maintenant le vœu est accompli. Dormez en paix, cher M. Suquet, et que la terre natale vous soit légère. L'affection et les regrets de vos amis vous accompagnent dans ce monde meilleur où se retrouveront un jour tous ceux qu'un même idéal de Beauté et de Bonté avait réunis ici-bas !

Aux obsèques de M. André MASSÉ

Allocution de M. Paret, Maire de Sisteron

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil Municipal, au nom de la population Sisteronnaise, au nom des Anciens Combattants, je viens apporter un dernier hommage de sympathie à notre ami André Massé, enlevé prématurément, après une courte maladie.

Sisteronnais d'adoption, André Massé n'avait que des amis dans notre ville et sa brillante élection de Dimanche dernier en est la preuve éclatante.

J'ai connu André Massé avant sa venue à Sisteron. C'était à l'époque où, avec Charles Baron, nous essayions de donner un peu de vie aux bâtiments de Mételine et de procurer à Sisteron une industrie qui occuperait notre main-d'œuvre.

J'ai pu voir avec quelle ardeur, quelle foi, André Massé travaillait à la Poudrerie Nationale de Sevran-Livry, sous les ordres du chimiste Hennebute, à mettre au point une technique de carbonisation de bois. Les essais ayant été concluants, le décès de M. Hennebute fit désigner André Massé pour continuer à l'usine pilote de Sisteron.

Vous avez tous présent à la mémoire l'activité qu'il donna à cette usine. Malheureusement la guerre vint freiner ses efforts.

C'est pendant cette période d'occupation qu'il put donner la mesure de ses moyens d'accueil, de résistant, et de cœur généreux.

Combien de jeunes gens, de jeunes hommes doivent à André Massé de n'être pas partis au travail obligatoire en Allemagne ; leur nombre est élevé, et cette conduite généreuse pleine de risques, lui valu d'être arrêté par la Gestapo et de faire connaissance, ainsi que certains de nous, avec les tortionnaires de la villa Marie-Louise à Digne.

La guerre terminée, l'exploitation des brevets de carbonisation obligea notre ami à se rendre dans la région de Dakar avec quelques ouvriers sisteronnais qu'il avait formé. Sa mission terminée, il rentra en France à

© VILLE DE SISTERON

Bordeaux, au foyer de son fils. Mais très attaché aux amitiés qu'il s'était créées dans notre ville, il y revint et fit l'acquisition d'une petite propriété où il pourrait jouir pendant longtemps d'une retraite et d'un repos bien mérités.

Hélas ! la maladie, qu'il voulait ignorer, tellement la robustesse lui en donnait l'espoir, l'a abattu en quelques jours.

Nous en sommes consternés, ses amis, ainsi que toute la population.

Que ces nombreuses marques de sympathie et de reconnaissance de toute une population puissent adoucir un peu et atténuer l'immense douleur qui étreint votre femme, votre fils, et tous ceux qui vous étaient chers. Nous perdons en André Massé un ami sincère, un homme de cœur, un travailleur acharné et avisé résistant, qui aurait rendu à notre chère Cité de nombreux services.

André Massé, adieu !

ANCIENS COMBATTANTS

Il est porté à la connaissance des Anciens Combattants, Mutilés, Veuves et Victimes de guerre, que le 7 Juin prochain aura lieu à Valensole le Congrès Départemental de l'U.F.

La participation au banquet est facultative (Banquet 800 francs).

Se faire inscrire au plus tôt chez le camarade Boudouard (chaussures) rue de Provence, jusqu'au 20 Mai inclus pour le banquet et jusqu'au 2 Juin pour le transport.

Anciens Combattants répondez en masse à l'appel de ceux qui se dévouent pour la justice et le droit des Victimes des guerres.

Vu l'importance du Congrès, les charmes de Valensole et l'attrait du circuit, il est difficile d'avoir mieux pour moins cher.

Nous serons honorés de la présence de M. le Ministre des A. C., de M. le Préfet, des élus et de diverses personnalités du département.

Le voyage sera annulé si les inscriptions ne sont pas suffisantes pour frêter un car.

NECROLOGIE

Hier matin ont eu lieu les obsèques de M. Alibert Jourdan, de vieille famille sisteronnaise.

M. Alibert Jourdan dirigeait depuis de longues années la boucherie de son beau-père feu Audibert et c'est avec le concours d'une nombreuse assistance venue de toute la région apporter un témoignage de sympathie à sa famille, qu'eu lieu l'inhumation.

Au cimetière, M. Maurice Richaud au nom de la Corporation des bouchers, a adressé à Alibert Jourdan un dernier adieu.

Nous adressons à Madame Alibert Jourdan, née Audibert, à Mme et M. Jean Mégy, sous-directeur des Affaires Tunisiennes à Paris, et à toute la famille, nos bien sincères condo-condoléances.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée

Dimanche, en matinée et soirée

Johnny Weissmuller (Jim la Jungle)

LA CHARGE SAUVAGE

DECLARATIONS D'EMBLAVURES

Les déclarations d'emblavures d'automne et de printemps en céréales (blé, seigle, méteil, orge, avoine) sont reçues dès aujourd'hui et jusqu'au 20 mai, délai de rigueur, en mairie.

Doivent faire la déclaration tous les producteurs de céréales (agriculteurs, sociétés, administrations ou établissements publics) quelle que soit l'importance de leur exploitation.

TROUVÉ

Une décoration Croix du Combattant. La réclamer au bureau du journal.

AUTOMOBILE-CLUB DES ALPES

Section de Sisteron

Pour tous renseignements, de 15 h. à 17 h., le Jeudi, Samedi et jours de foire (formalités pour se rendre à l'étranger) : Syndicat d'Initiative Téléphone 203, à Sisteron.

AVIS DE LA MAIRIE

La population est avisée que la boulangerie de garde du Lundi ne vendra, à l'avenir, que du pain rassis, destiné surtout aux passagers, touristes et, éventuellement, aux restaurateurs et hôteliers.

En conséquence les consommateurs locaux sont priés de prendre leurs précautions et de faire leur provision le Dimanche pour ne pas gêner l'approvisionnement des touristes et des passagers.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 18 Mai, boulangerie Allais.

SPORTS

TOURNOI DE SIXTE

Coupe Inter-Cafés de Sisteron

Ce sera réellement une journée locale de sport populaire que demain dimanche à 14 heures, sur le Stade de Beaulieu se jouera un Tournoi de Sixte, Coupe Inter-Cafés de Sisteron, au cours duquel une très nombreuse affluence suivra les parties.

Tous les cafés, hôtels, restaurants présenteront leur équipe. Nous donnons ci-dessous quelques compositions d'équipes qu'on a bien voulu nous communiquer.

Hôtel des Acacias : Rolland Yves, Escudier Clément, Cimamonti Jackie, Rullan Jean, Martin Georges, Andrieu ou Thunin.

Hôtel du Tivoli : Lamy Henri, Arnaud, Amayenc Jackie, Rivas Roger, Rocca, Don Fernand.

Café de l'Horloge : Fabre Max, Raymond Yves, Raymond Michel, Maimone Raoul, Brouchon André, Queyrel Jean.

Café Casino : Bontoux O., Henri Michel, Paulas Pierre, Louis Castel, Orcière Pierre, Jame.

Entraineur : Decaroli Antoine.

Café Scala : Péllissier Georges, Rossi Jean, Chautard Armand, Marceau Scala, Maffren Daniel, René Merlin. Manager : Jansson Marcel.

Café de Provence : Richaud Emile Andine Gérard, Tron Georges, Benoit Jean, Sivan Albert, Lieutier Marcel.

Café de la Terrasse : Rolland Ernest, Latil Michel, Rolland Henri, Oddou Robert, Cheillan Jacques, Chabaud Albert.

Café Torin : Pau Gilbert, Robert Roger, Guigou André, Fassino Tatane, Paul Marcel, Tourniaire Gabriel.

Café de la Pie : Lagier Paul, Bertagnolio Gino, Davin II, Coulomb Roger, Pastor A., Bouchet Pierre.

Café de la Mairie : Massot Henri, Davin I, Bernard Henri, Sénéquier Paul, Dussaillant Marcel, Meynaud Xavier.

Pistoulet-Bar : Borel Marcel, Latil Robert, Jean Von Gelden, André Jean, Clarès, Meyssonnier Louis.

ANCIENS COMBATTANTS

Le concours de boules du 8 Mai a obtenu un succès inespéré. Il y avait 18 équipes sur le terrain et le prix qui avait été fixé à 3.000 frs a été porté à 4.000 francs : 2.000 francs au 1er ; 1.200 au 2e ; 800 au 3e.

Les heureux gagnants sont : 1er prix : Pellier, Louche, Burle André ; 2e prix : Fabre Max, Latil Abel, Burle Lucien ; 3e prix : Bermond, Siard Turrel.

Les opérations se sont déroulées jusqu'à la mi-temps avec un soleil radieux. La suite a été un peu gênée par un mistral assez froid et la clôture a eu lieu en se soufflant sur les doigts, à 8 heures du soir, sous la haute direction de notre camarade Imbert Léon, expert en la matière.

La prochaine fois nous espérons faire aussi bien sinon mieux.

FETE D'ENTREPIERRES

Dimanche 17 Mai, à 9 h 30, Concours de Boules à la longue par équipes de 3 joueurs.

A 14 heures, Concours de Pétanque par équipes de 3 joueurs.

A 16 heures, Ouverture de Bal.

A 22 heures, Concours de Belote.

A 21 heures, Reprise du Bal.

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Répétition du Couronnement

La répétition du couronnement a eu lieu Dimanche 10 Mai. Paris-Match en publie les documents photographiques les plus caractéristiques.

Au même sommaire : la grande semaine de la politique française est ouverte ; les adieux de de Gaulle à la politique ; le roman d'amour de la Princesse de Norvège, petite-fille du roi ; l'envoyé spécial de Paris-Match sur l'Everest ; la vague de grèves en France.

Un emprunt

à l'abri des fluctuations économiques

BONS à 3, 6, 9 ans

de 10.000 francs, émis au pair, garantis par l'Etat

Intérêt progressif 5,75 0/0 et 6 0/0

Capital indexé sur le prix de gros du charbon

CHARBONNAGES DE FRANCE

Souscrivez pour achever l'équipement de nos mines.

SPORT SCOLAIRE

ATHLETISME

Championnats d'Académie (Stade Vélodrome de Marseille) le 8 Mai 1953

Résultats obtenus par les élèves du Collège Classique de Sisteron.

Longueur (cadets) : Javel Cristian (classé 3e) performance 5 m 54 (nouveau record départemental).

Longueur (cadette) : Michel Monique (classée 4e) perform. 4 m 32.

Hauteur (cadette) : Dollet Michèle (classée 3e) performance 1 m 35.

Les 8 athlètes qui représentaient l'établissement à ce championnat ont tous défendu honorablement les couleurs sisteronnaises et nous leur adressons nos sincères félicitations.

VOLLEY-BALL

Finale des Basses-Alpes, à Sisteron le 14 Mai 1953

Cadets : Centre d'Apprentissage de Manosque bat Collège Classique de Sisteron par 3 sets à 1.

Cadettes : Collège Classique de Sisteron bat Centre d'Apprentissage de Sisteron par 3 sets à 0.

Gagnez 30.000 francs par mois

chez vous, 1 h. de trav. par j. en élev. des petits animaux pour nos laboratoires dans cave, grenier ou cellier. Notices illustrées c. 30 fr. CEALH, Ardenay Sarthe.

ETAT-CIVIL

du 8 au 15 Mai 1953

Naissances : Serge Gaston Richaud, Avenue de la Libération. — Jean-Louis Albert François Amayenc Avenue de la Libération. — Patrick André Gaston Isnard, Avenue de la Libération.

Décès : Patrick André Gaston Isnard, Avenue de la Libération. Alibert Constant Amable Jourdan, 68 ans, rue Droite.

REMERCIEMENTS

Madame MASSÉ et sa famille, dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur lors du décès de

Monsieur André MASSÉ

leur adressent leurs remerciements émus et reconnaissants.

REMERCIEMENTS

Les familles CURNIER et DAUMAS remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grande douleur lors du décès de

Madame CURNIER Joséphine née Paul.

REMERCIEMENTS

Madame et Me Jean ESMIEU ; M. et Madame Jacques TALON et leurs enfants ; la famille ANDRÉ ; leurs parents et alliés, remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont apporté aide et sympathie à l'occasion du décès et des obsèques de

Monsieur Maurice TALON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Garage BUES — SISTERON

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

TOUT LE CONFORT PAR L'ELECTRICITÉ
FOURNITURES GENERALES
ASPIRATEURS — CIREUSES
Appareils Frigidaires ELECTROLUX
Machines à Laver MORS
Appareils ELECTRO-CLOTURE
T. S. F. TELEFUNCKEN et AMPLIX
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE
MACHINES A COUDRE
VENTE REPARATIONS
C. FIASTRE
Magasin : 22, Rue Saunerie
Atelier et Entrepôt :
Avenue de la Libération
Téléph. 101 SISTERON (B.-Alpes)

Véhicules d'occasion
VENTE A CREDIT
Agent Régional « VESPA »
Garage René Rougny
Avenue de la Libération
SISTERON

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

SIMCA 9 ARONDE
construite pour vivre longtemps
Silence Luxe
Confort Economie
BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON
A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

Vêtements PHILIP
habillent chic toute la famille
à des prix sans concurrence.
5 o/o de baisse sur présentation de la carte famille nombreuse.
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
STOPPAGE
Livraison dans la semaine
Prix avantageux
Dépôt de la Teinturerie Kock
VETEMENTS PHILIP
— Rue Droite — SISTERON —

des Vélos et Cyclomoteurs
Venez visiter le magasin de vente
F. SOUVET
Grande Exposition de Vélos enfants
BABI BIQUET METROPOLE
Agence exclusive
des marques de motos
ALMA M R NEW-MAP
Cycles
F. SOUVET METROPOLE
CASENAVE

Machines à Coudre NEVA et BARRET
Accessoires
Réparations

GRANDE BAISSE SUR LES PRIX
VENTE A CREDIT
ROME
Téléphone 78 SISTERON

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles
SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Profitez des Prix d'Eté pour faire vos provisions de charbons
Passez vos commandes dès à présent
BAISSE IMPORTANTE en AVRIL, MAI, JUIN
Avant tout achat nous consulter.

GRANDS TRAVAUX d'Electrification et de Canalisations
S. A. au Capital de 210.000.000 de Frs
Siège Social : 25, Rue de Courcelles, PARIS (8e)
R. C. 264 331 B Seine
Bureaux à SISTERON, 25, Faubourg de La Baume — Tél. 123

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles AUX MEILLEURS PRIX
A qualité égale PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

© VILLE DE SISTERON